



MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOMAINE INFRASTRUCTURE

ACTE D'ENGAGEMENT

**PERSONNE PUBLIQUE : MAIRIE DE PARIS
DIRECTION DES PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS**

**OBJET DU MARCHE : MAITRISE D'ŒUVRE
Aménagement du jardin des Halles
Paris 1^{er} Arrondissement**

DATE LIMITE DE REMISE DE L'OFFRE : 4 juillet 2005

xx - Ce signe indique que seules certaines options doivent être conservées, les autres supprimées.

MARCHE N°

--	--	--	--	--	--

MAITRE DE L'OUVRAGE	MAIRIE DE PARIS DIRECTION DES PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS
----------------------------	--

OPERATION	: Aménagement du jardin des Halles
-----------	------------------------------------

ADRESSE	: Paris 1 ^{er} Arrondissement
---------	--

NATURE DES	
------------	--

PRESTATIONS	MAITRISE D'OEUVRE
-------------	-------------------

Cadre réservé au service	!
Date du marché :	!
Montant TTC:	!
Mois Mo : Juin 2005	!
Imputation :	!
Chapitre :	!
Article Rubrique :	!
Compte de provision :	!

Marché subséquent passé en application des articles 72 et 74 III du Code des Marchés Publics
--

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Publics : Monsieur l'Ingénieur Général, Chef des Services du Paysage et de l'Aménagement ou ses adjoints

Ordonnateur : Monsieur Le Maire de PARIS, Direction des Finances et des Affaires Economiques : Bureau F5 (Comptabilité et régies)
--

Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le Receveur Général des Finances de PARIS, Trésorier Payeur Général de la Région Ile de France -94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02

ARTICLE 1 - CONTRACTANTS

1^{er} Cocontractant : Mandataire du groupement

TOUTES LES INDICATIONS PORTEES SUR CETTE PAGE DOIVENT ETRE STRICTEMENT IDENTIQUES
A CELLES FIGURANT SUR LE KBIS ET SUR LA DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e), **David MANGIN**.....

Au nom et pour le compte de la Société (1) **SEURA**.....

Nature juridique de la société **sarl.a**

Ayant son Siège Social à : **38 allée Darius Milhaud, 75019 PARIS**

Objet de l'entreprise : **agence d'architecture et d'urbanisme**

Immatriculée à l'I.N.S.E.E.sous les références suivantes :

- Numéro d'identité d'établissement

(SIRET)

3	5	0	2	4	4	8	8	5	0	0	0	2	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- Code d'activité économique principale

(APE)

7	7	0	5
---	---	---	---

- Numéro d'inscription au Registre du Commerce (ou répertoire des métiers)

de **Paris**..... n° **RCS Paris B 350 244 885**

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
n° SET 1 - 119 du 23 juin 2005 et des documents qui y sont mentionnés,

et après avoir fourni la déclaration du candidat et les attestations prévues à l'article 46 du Code des Marchés
Publics,

(1) Le nom de la société est celui figurant sur le Kbis à la rubrique « raison sociale », le sigle peut être accepté
uniquement s'il figure à cette rubrique (raison sociale)

Les noms des sociétés correspondants aux rubriques « nom commercial » et « enseignes » ne sont pas acceptés.

2nd Cocontractant :

TOUTES LES INDICATIONS PORTEES SUR CETTE PAGE DOIVENT ETRE STRICTEMENT IDENTIQUES
A CELLES FIGURANT SUR LE KBIS ET SUR LA DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e), **Philippe RAGUIN**

Agissant en mon personnel (1)

Domicilié à **7, rue Grande – 77250 MONTARLOT**

Objet de l'entreprise : **Paysagiste**

Immatriculée à l'I.N.S.E.E.sous les références suivantes :

- Numéro d'identité d'établissement

(SIRET)

3	5	3	6	9	6	2	3	0	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- Code d'activité économique principale

(APE)

7	4	2	C
---	---	---	---

- Numéro d'inscription au Registre du Commerce (ou répertoire des métiers)

de n°

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
n° SET 1 - 119 du 23 juin 2005 et des documents qui y sont mentionnés,

et après avoir fourni la déclaration du candidat et les attestations prévues à l'article 46 du Code des Marchés
Publics,

(1) Si le contractant est une personne physique, aucun nom d'enseigne commerciale ne sera accepté

3^{ème} Cocontractant :

TOUTES LES INDICATIONS PORTEES SUR CETTE PAGE DOIVENT ETRE STRICTEMENT IDENTIQUES
A CELLES FIGURANT SUR LE KBIS ET SUR LA DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e), **Louis CLAIR**.....

Au nom et pour le compte de la Société (1) **LIGHT CIBLES**.....

Nature juridique de la société **sarl.a**

Ayant son Siège Social à : **16, passage Charles Dallery, 75011 PARIS**

Objet de l'entreprise : **concepteur lumières**

Immatriculée à l'I.N.S.E.E.sous les références suivantes :

- Numéro d'identité d'établissement

(SIRET)

3	2	8	2	2	3	6	1	5	0	0	0	5	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- Code d'activité économique principale

(APE)

7	4	2	C
---	---	---	---

- Numéro d'inscription au Registre du Commerce (ou répertoire des métiers)

de **Paris**..... n° **RCS Paris B 328 223 615**

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
n° SET 1 - 119 du 23 juin 2005 et des documents qui y sont mentionnés,

et après avoir fourni la déclaration du candidat et les attestations prévues à l'article 46 du Code des Marchés
Publics,

(1) Le nom de la société est celui figurant sur le Kbis à la rubrique « raison sociale », le sigle peut être accepté
uniquement s'il figure à cette rubrique (raison sociale)

Les noms des sociétés correspondants aux rubriques « nom commercial » et « enseignes » ne sont pas acceptés.

4^{ème} Cocontractant :

TOUTES LES INDICATIONS PORTEES SUR CETTE PAGE DOIVENT ETRE STRICTEMENT IDENTIQUES
A CELLES FIGURANT SUR LE KBIS ET SUR LA DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e), **Michel REPLUMAZ**

Au nom et pour le compte de la Société (1) **SECHAUD ET BOSSUYT**

Nature juridique de la société **SAS**

Ayant son Siège Social à : **Tour de Rosny 2 – av du Général de Gaulle, 93118 Rosny-sous-Bois cedex...**

Objet de l'entreprise : **bureau d'études techniques**

Immatriculée à l'I.N.S.E.E.sous les références suivantes :

- Numéro d'identité d'établissement

(SIRET)

4	1	3	9	3	3	6	9	8	0	0	0	3	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- Code d'activité économique principale

(APE)

7	4	2	C
---	---	---	---

- Numéro d'inscription au Registre du Commerce (ou répertoire des métiers)
de **Bobigny**..... n° **RCS Bobigny B 413 933 698**

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
n° SET 1 - 119 du 23 juin 2005 et des documents qui y sont mentionnés,

et après avoir fourni la déclaration du candidat et les attestations prévues à l'article 46 du Code des Marchés
Publics,

(1) Le nom de la société est celui figurant sur le Kbis à la rubrique « raison sociale », le sigle peut être accepté
uniquement s'il figure à cette rubrique (raison sociale)

Les noms des sociétés correspondants aux rubriques « nom commercial » et « enseignes » ne sont pas acceptés.

NOUS ENGAGEONS, sans réserve,

conformément aux stipulations des documents visés précédemment à exécuter une mission de Maîtrise d'Oeuvre pour **l'aménagement du jardin des Halles à Paris 1^{er} Arrondissement** dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne NOUS lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans un délai de CENT CINQUANTE (150) JOURS à compter de la date limite de remise des offres.

M [David MANGIN](#), [gérant de la sarl.a SEURA](#) est le mandataire du groupement conjoint.

ARTICLE 2 - PRIX

Les modalités de prise en compte des variations dans les prix sont fixées au C.C.A.P.

Le coût prévisionnel des travaux à réaliser (Cp) est connu.

Le forfait provisoire (Fp) de rémunération est calculé sur la base suivante :

Coût prévisionnel des travaux (Cp) (Valeur Mars 2004)	17 039 718,00 Euros
Taux de rémunération tp %	9,00 %
Forfait de rémunération (Fp) $Fp = Cp \times tp\%$	1 533 574,62 Euros
T.V.A. au taux de 19,6 %	300 580,63 Euros
MONTANT T.V.A. INCLUSE	1 834 155,25 Euros
En lettres en Euros T.T.C. : Un million huit cent trente quatre mille cent cinquante cinq euros et vingt cinq centimes	

Dans le cas où le marché comporte plusieurs tranches, le forfait provisoire (FP) de rémunération se répartit comme suit :

		en unité Euro
<u>TRANCHE FERME</u>		
MONTANT HORS T.V.A.	:	214 700,45 €
T.V.A. au taux de 19,60 %	:	42 081,29 €
MONTANT T.T.C	:	256 781,73 €
<u>TRANCHE CONDITIONNELLE 1</u>		
MONTANT HORS T.V.A.	:	460 072,39 €
T.V.A. au taux de 19,60 %	:	90 174,19 €
MONTANT T.T.C	:	550 246,57 €
<u>TRANCHE CONDITIONNELLE 2</u>		
MONTANT HORS T.V.A.	:	138 021,72 €
T.V.A. au taux de 19,60 %	:	27 052,26 €
MONTANT T.T.C	:	165 073,97 €
<u>TRANCHE CONDITIONNELLE 3</u>		
MONTANT HORS T.V.A.	:	720 780,10 €
T.V.A. au taux de 19,60 %	:	141 272,90 €
MONTANT T.T.C	:	862 053,00 €

MONTANT TOTAL TRANCHE FERME + TRANCHES CONDITIONNELLES

MONTANT HORS T.V.A. : 1 533 574,62 €

T.V.A. au taux de 19,60 % : 300 580,63 €

MONTANT T.T.C : 1 834 155,25 €

En lettres en Euros en T.T.C.: Un million huit cent trente quatre mille cent cinquante cinq Euros et vingt cinq centimes

Ce prix résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération et comprend les éléments de mission de Maîtrise d'Oeuvre définis à l'article 1.5 du CCAP.

Le forfait de rémunération provisoire du Maître d'œuvre sera transformé en une rémunération forfaitaire définitive à l'issue des études d'*Avant Projet*, selon les modalités fixées à l'article 4.1 du CCAP

Le titulaire prend l'engagement de n'accepter aucune rétribution de la part d'un tiers au titre de la présente mission.

La répartition en pourcentage du forfait global de rémunération entre les divers éléments de la mission est donnée à l'article 3 ci-après.

ARTICLE 3 - RÉPARTITION DU FORFAIT GLOBAL DE RÉMUNÉRATION :

La rémunération provisoire forfaitaire globale est répartie de la façon suivante :

	ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA MISSION	%	MONTANT H.T. val Mo	MONTANT TVA	MONTANT T.T.C. val Mo
--	-------------------------------------	---	---------------------------	----------------	-----------------------------

TRANCHE FERME

e.2	ETUDES D'AVANT-PROJET AVP	14 %	214 700,45 €	42 081,29 €	256 781,73 €
	TOTAL TRANCHE FERME	14 %	214 700,45 €	42 081,29 €	256 781,73 €

TRANCHE CONDITIONNELLE 1

e.3	ETUDES DE PROJET PRO	30 %	460 072,39 €	90 174,19 €	550 246,57 €
	TOTAL TRANCHE CONDITIONNELLE 1	30 %	460 072,39 €	90 174,19 €	550 246,57 €

TRANCHE CONDITIONNELLE 2

e.4	Assistance Contrats de Travaux ACT	9 %	138 021,72 €	27 052,26 €	165 073,97 €
	TOTAL TRANCHE CONDITIONNELLE 2	9 %	138 021,72 €	27 052,26 €	165 073,97 €

TRANCHE CONDITIONNELLE 3

e.5.1	Examen de conformité VISA	12 %	184 028,95 €	36 069,68 €	220 098,63 €
e.6	Direction de l'Exécution de Travaux DET	30 %	460 072,39 €	90 174,19 €	550 246,57 €
e.8	ASSISTANCE -RECEPTION -PERIODE DE GARANTIE DE PARFAIT ACHEVEMENT AOR	9 %	76 678,73 €	15 029,03 €	91 707,76 €
	TOTAL TRANCHE CONDITIONNELLE 3	51 %	720 780,10 €	141 272,90 €	862 053,00 €

	TOTAL T. FERME + Tranches Conditionnelles	100	TOTAL H.T. 1 533 574,62 €	TOTAL TVA 300 580,63 €	TOTAL T.T.C. 1 834 155,25 €
--	--	-----	------------------------------	------------------------------	-----------------------------------

(En cas de discordance entre les valeurs ci-dessus, ce sont les valeurs hors taxes qui priment sur les autres)

La consistance de chacun des éléments de mission désignés ci-dessus est définie dans le C.C.A.P. du marché (art. 1.12)

Sont de même précisées dans le C.C.A.P., les limites d'intervention du Maître d'Oeuvre au regard de chacun de ces éléments

La ventilation du forfait global de rémunération entre les cocontractants est jointe en annexe au présent acte d'engagement.

ARTICLE 4 - DELAIS

Les délais impartis au Maître d'Oeuvre pour l'exécution des éléments d'étude de la mission qui lui est confiée sont définis ci-dessous :

Le point de départ du délai de chaque élément normalisé de mission est fixé sur le ou les ordres de service prescrivant de commencer chaque élément.

Eléments constitutifs de la mission	Délais
Tranche Ferme : Etudes d'Avant –Projet AVP	6 mois
Tranche Conditionnelle 1 : Etudes de Projet PRO	6 mois
Tranche Conditionnelle 3 : ASSISTANCE-RECEPTION- GARANTIE ELEMENT DOE	1 mois

ARTICLE 5 – PAIEMENTS :

1^{er} Cocontractant : Mandataire du groupement

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de (1) : [SEURA sarl.a](#)

masque coordonnées bancaires

* renoncer

Je déclare au bénéfice de l'avance forfaitaire dans les conditions prévues à l'article 87 du Code

* ne pas renoncer

des Marchés Publics

COLLER ICI LE RIB
DU COMPTE A CREDITER

Nota : ce RIB sera
identique à celui
indiqué ci-dessus

(1) Le compte de paiement sera au nom de la raison sociale de l'entreprise conforme au Kbis ou au nom propre du contractant

Si le compte est celui d'une société d'affacturage, joindre copie du contrat

2nd Cocontractant :

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de (1) : **RAGUIN Philippe**

masque coordonnées bancaires

Je déclare ☐ * renoncer ☐ * ne pas renoncer au bénéfice de l'avance forfaitaire dans les conditions prévues à l'article 87 du Code des Marchés Publics

COLLER ICI LE RIB
DU COMPTE A CREDITER

Nota : ce RIB sera
identique à celui
indiqué ci-dessus

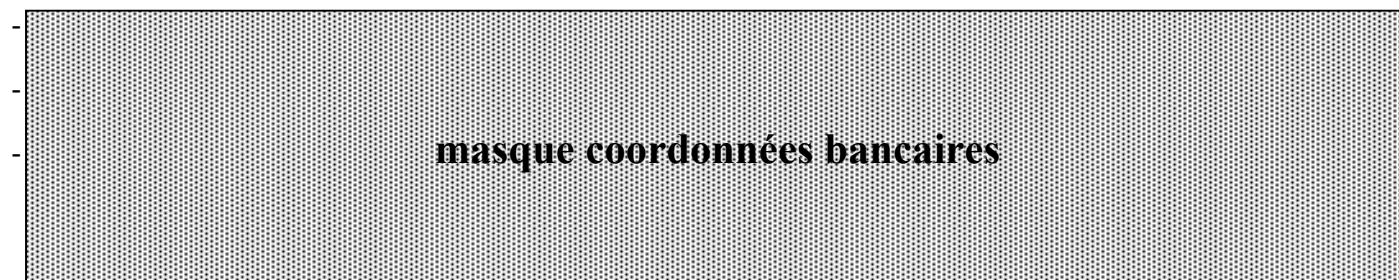
(1) Le compte de paiement sera au nom de la raison sociale de l'entreprise conforme au Kbis ou au nom propre du contractant

Si le compte est celui d'une société d'affacturage, joindre copie du contrat

3^{ème} Cocontractant :

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de (1) : **LIGHT CIBLES**



* renoncer

Je déclare au bénéfice de l'avance forfaitaire dans les conditions prévues à l'article 87 du Code

* ne pas renoncer

des Marchés Publics

COLLER ICI LE RIB DU COMPTE A CREDITER <u>Nota</u> : ce RIB sera identique à celui indiqué ci-dessus

(1) Le compte de paiement sera au nom de la raison sociale de l'entreprise conforme au Kbis ou au nom propre du contractant

Si le compte est celui d'une société d'affacturage, joindre copie du contrat

4^{ème} Cocontractant :

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de (1) : **Séchaud et Bossuyt**.....

masque coordonnées bancaires

* renoncer

Je déclare au bénéfice de l'avance forfaitaire dans les conditions prévues à l'article 87 du Code

* ne pas renoncer

des Marchés Publics

COLLER ICI LE RIB

DU COMPTE A CREDITER

Nota : ce RIB sera
identique à celui
indiqué ci-dessus

(1) Le compte de paiement sera au nom de la raison sociale de l'entreprise conforme au Kbis ou au nom propre du contractant

Si le compte est celui d'une société d'affacturage, joindre copie du contrat

Mention manuscrite
"LU ET APPROUVE"

Signature du contractant mandataire
Cachet et nom du signataire (1)

.....

FAIT EN UN SEUL ORIGINAL

A

LE

(1) Si le signataire agit dans le cadre d'une procuration, l'original de celle-ci devra être annexée au présent document. Cette procuration comportera en outre l'accord et la signature du mandataire.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

MARCHE N° 0 / 23 -.....

Est acceptée la présente offre pour valoir ACTE D'ENGAGEMENT

Pour un montant de € TTC:

A Paris, le
Le Représentant Légal de la Collectivité
Pour le Maire de Paris et par délégation
La Directrice des Parcs, Jardins et Espaces Verts

Nicole Poix
Désignée par arrêté municipal du 7 octobre 2004